Comment maintenir un engagement sur la durée ?

Danielle Othenin-Girard, La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Résumé. Entre effroi, sentiment d'impuissance, nécessité humaine et espoir, refus de l'inacceptable, comment maintenir son engagement? Où trouver les leviers pour agir? Cet article complète l'établissement d'un dossier sur une lutte sur le terrain du droit d'asile (voir base de données) et un premier texte décrivant le parcours d'une ancienne expérience de résistance difficile dans le canton de Neuchâtel, (Suisse). La thématique posée, depuis un regard, une expérience personnels, concerne l'inventaire, l'analyse de facteurs faciliter une durée dans l'engagement.

Auteure:

Danielle Othenin-Girard,

adresse e-mail: dogirard@gmail.com

domiciliée en Suisse, à La Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel)

Fonction : psychologue retraitée (Études de psychologie à l'Université de Genève, puis activités en qualité de psychologue dans divers domaines : recherche, psychologie clinique, orientation scolaire et professionnelle). Activités militantes :

- Engagée dans le mouvement de défense du droit d'asile depuis 1987 ; fut membre de plusieurs associations cantonales et romandes, dont encore aujourd'hui l'association et plateforme d'information Vivre Ensemble (www.asile.ch) (cf. annexe 1)
- Également engagée dans le mouvement de défense des droits des femmes : Collectif pour la grève féministe en Suisse, du 14 juin 2019 ; Marche Mondiale des Femmes (www.marchemondiale.ch) ; membre du comité de RECIF (centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes migrantes et suisses, www.recifne.ch).

Lieu de vie:

Née à Lausanne en 1946, ayant vécu une quinzaine d'années à Genève, c'est en 1979 que je m'établis à La Chaux-de-Fonds avec mon compagnon et notre premier enfant. J'y vis toujours, j'y ai construit une grande part de ma vie, de mon parcours professionnel, de mon engagement associatif et militant. Très vite cette ville m'a pris le coeur par son histoire singulière. Dans mon premier texte, j'ai mentionné ses caractéristiques et ses richesses. Mais il faut aussi parler de ses vicissitudes. Longtemps troisième ville de Suisse romande, avec une population dépassant largement les 40.000 habitants, dont une proportion importante de personnes immigrées, elle allait être fortement fragilisée par les crises économiques successives des années 70-80, par la montée du néolibéralisme, la mondialisation et les processus de délocalisation, la crise du syndicalisme. Les mesures d'austérité ont particulièrement pesé lourd. Vivre dans ce lieu fut pour moi source de nombreuses réflexions, observations et confrontation à diverses questions sociales. Cela d'autant plus que j'exerçais mon métier de psychologue dans un service d'orientation scolaire et professionnelle, que je rencontrais beaucoup de jeunes, mais aussi des adultes, suisses et étrangers, se trouvant souvent dans des situations de grande précarité. J'ai pu établir des liens entre activité professionnelle et activités militantes qui me furent très utiles de part et d'autre.

Après l'expérience vécue au centre fédéral de Gorgier, j'ai rejoint le Groupe Accueil Réfugiés de la Chaux-de-Fonds, me suis investie dans sa permanence comme mandataire. Les révisions successives du droit d'asile suisse durant les années 90 et bien au-delà ont engendré une précarisation croissante des permis et une grave péjoration des conditions de vie des personnes en quête de protection. Il s'agissait non seulement de se battre pour l'octroi de permis mais aussi pour tenter de redonner un sentiment de dignité à des personnes de plus en plus victimes de discriminations et/ou d'exclusions.

Au départ de mon engagement, je m'apprêtais à travailler pour un droit à une protection. De plus en plus je me trouvais aux prises avec des situations humaines où la souffrance ne relevait plus seulement des conséquences de persécutions subies ou de la crainte de mauvais traitements en cas de renvoi, mais de conditions de vie créées par le pays d'accueil aboutissant toujours plus à une logique d'apartheid. Malgré la première expérience-choc vécue au centre fédéral de Gorgier avec l'application de mesures d'exception, jamais je n'ai imaginé que le démantèlement du droit d'asile

puisse aboutir à un tel dénuement pour la personne. Je cite pour exemple : le retrait de l'aide sociale, remplacée par une simple aide d'urgence pour toute personne recevant une non-entrée en matière sur sa demande ; une pratique qui sera bientôt élargie à toute personne définitivement déboutée de sa demande d'asile, même si elle a bénéficié d'une procédure régulière et que son renvoi n'est pas réalisable. Ainsi des gens demeurent des années dans une situation infra humaine. Le travail au sein de la permanence fut essentiel pour apporter aide et réconfort à ces personnes. Le travail juridique n'en fut pas moins important. En témoigne le nombre non négligeable de recours aboutissant finalement, après des années, à une mesure de protection. Mais en-deça et au-delà des questions de procédure, il fallait de plus en plus assumer un rôle que je qualifierais d'avantage d'humanitaire que de social vu le manque de perspectives à offrir (cf. annexe 1, texte dans « Violence et droit d'asile en Europe »).

Face à ces processus de déshumanisation, les liens que j'ai pu développer avec des groupes de réflexion furent extrêmement importants pour m'aider à persévérer. Collaborer avec Vivre Ensemble fut un grand encouragement, déjà parce que je pouvais écrire, témoigner de réalités, les faire partager, sortir de mon canton et connaître d'autres expériences.

Autre chance : celle d'avoir pu participer aux colloques organisés par le Groupe de Genève, puis par le programme Exil du Collège international de philosophie. Ce fut des moments de ressources essentiels, qui m'ont permis de comprendre dans quelles réalités j'étais prise et de retrouver du sens au travail de terrain.

Au niveau local, le moteur venait avant tout des rencontres avec les personnes réfugiées. Il est difficile de mettre fin à de tels échanges humains. A cet enrichissement s'ajoutait l'action collective entre personnes engagées, parfois aussi avec des collègues et autres professionnel-le-s sur les questions d'intégration. De par mon travail, j'étais beaucoup en contact avec des enseignants, des assistants sociaux. Nous vivions les mêmes problèmes face au manque de perspectives de formation pour les jeunes requérants. La précarisation des permis, les risques de renvois, nous causaient de vraies difficultés pour remplir nos missions. A plusieurs reprises, nous nous sommes regroupé-e-s et avons tenté des actions. Certaines ont abouti. Aujourd'hui, à travers la Suisse, des groupes professionnels toujours plus nombreux se mobilisent avec des bénévoles, des associations, autour de ces questions liées à la formation. Leurs revendications en rappellent des anciennes. Alors on se dit que tout n'était pas en vain! (cf. annexe 2, VE 171 + Revue ASOSP 1994 n°2).

Dans les années 90, des synergies momentanées se sont également construites entre personnes défendant le droit d'asile et celles luttant dans le domaine du chômage, ce qui apporta encouragement mutuel et occasion de rapprochements entre suisses et étrangers-ères.

La permanence du Groupe Accueil Réfugiés s'est maintenue jusqu'à fin 2009. Pendant quelques années des jeunes nous ont rejoints, apportant leur enthousiasme et un nouveau regard. Il leur fut cependant difficile de pérenniser leur engagement en raison de leur parcours de vie et projet professionnel. De façon générale, dans un climat de morosité sociale et politique, où beaucoup de citoyennes et citoyens étaient pris dans des préoccupations sur leur propre lieu de travail suite aux maintes restructurations, trouver des personnes disponibles était chose rare. Une vraie relève n'a pu se construire. Plusieurs d'entre nous étaient déjà âgées et les problématiques à affronter devenaient très lourdes, la législation se compliquait avec parfois des délais de recours extrêmement courts. Nous avons alors pris la décision de mettre un terme à cette longue et riche expérience, chaque mandataire continuant individuellement à assumer ses propres dossiers. Un processus semblable s'est passé à Neuchâtel, pour le groupe de la Coordination Asile.

2013 : Nouveau référendum, nouvelle campagne. Malgré des forces limitées, une coordination cantonale parvient à s'organiser. Je participe avec plaisir et intérêt, en assumant un travail d'information en lien avec Vivre Ensemble. Durant les semaines précédant le vote et surtout dans l'après, de nombreuses initiatives émergent, notamment dans le milieu étudiant, autour de paroisses,

d'associations. Un mouvement qui va se renforcer en 2015, au moment de la crise dite migratoire, provoquant un mouvement citoyen important, avec des solidarités intergénérationnelles. Des familles prêtes à accueillir des réfugiés s'annoncent, des cours de français s'organisent, des activités de sport et de loisirs se développent, en particulier à l'intention des jeunes. Ce qui me frappe dans ces multiples projets, c'est l'importance donnée, à côté d'une défense des droits au plan juridique, à la création d'espaces de rencontres, de partages, d'organisation en commun de repas, de sorties, de moments d'informations et de discussions, avec la volonté constante d'impliquer les personnes réfugiées dans la réalisation de ces activités. Je pense en particulier à *L'AMAR* en ville de Neuchâtel, lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontre, www.lamarneuch.ch). Cela témoigne d'une réflexion toujours plus poussée autour d'une « fonction de citoyenneté » quel que soit le statut des personnes. C'est aussi une belle manière de chercher à remédier au déficit d'humanité qui caractérise tragiquement les politiques d'asile actuelles.

Un autre mouvement qui prend de l'ampleur: la mobilisation des femmes. En 2017-2018, je participe à la campagne *l'Appel d'elles*, soutenu notamment par la Marche Mondiale des Femmes, section suisse. Son but est de faire reconnaître les viols et les violences comme motifs d'asile (www.appeldelles.ch). Face au drame des parcours migratoires, à la fermeture des frontières liée au système Dublin, à la logique des camps, contre quoi la lutte au niveau juridique devient si difficile et dérisoire, c'est un sentiment de réconfort et d'espoir que de tenter d'agir par cette autre approche. Je continue donc à m'impliquer dans des actions de la MMF et ainsi contribuer à construire des liens entre les groupes actifs autour de l'exil. (cf. annexe 3, *VE 172 avril 2019*).

De même, travailler en collaboration avec des femmes réfugiées et migrantes pour la grève féministe qui s'est déroulée en Suisse le 14 juin 2019, a permis de se mettre dans un rapport d'échanges réciproques, où ne primait plus la relation d'aide, mais la volonté commune de revendiquer droits et dignité. (cf. annexe 4, VE 174 octobre 2019, dans la base de données).